BIGICO et ***Fleuve | Espace danse*** sont heureux de s'associer pour offrir une résidence de l'Incubateur en tournée à St-Jean-Port-Joli à l'été 2021. Afin d'encourager la recherche au sein du mouvement de la gigue contemporaine, BIGICO encourage la recherche fondamentale. Un espace de liberté voué à la création. Au défrichage de nouveaux territoires chorégraphiques pour la gigue. Sans la pression de l'achèvement.

Fleuve | Espace danse

Fleuve | Espace danse, compagnie de danse contemporaine basée à Saint-Jean-Port-Joli, se démarque depuis ses débuts par le travail in situ de sa chorégraphe Chantal Caron qui crée et performe à même la grève du St-Laurent.

La nature et le cycle de la vie sont au cœur des chorégraphies. Une approche singulière de la danse qui s'inscrit naturellement dans l'art écologique au Québec.

Résidence et nature

Cette résidence se déroulera en deux temps. L'artiste réalisera une partie de sa recherche en studio intérieur.

Parallèlement, l'artiste s'investira dans la nature pour explorer la gigue en compagnie de Chantal Caron, grâce à un mentorat.

L'artiste bénéficiera d'un hébergement, contribuant à pouvoir se consacrer pleinement à sa recherche.

Modalités de l'appel

Qui peut faire la demande? Un.e artiste en gigue contemporaine ou en gigue traditionnelle avec une approche contemporaine.

Quelle est la composition du jury? Un comité constitué par *BIGICO* et *Fleuve | Espace danse* évaluera les projets.

Temps de résidence : Septembre 2021 prévu (autre mois possible)

Formulaire en ligne à remplir au www.bigico.ca :

- Renseignements factuels sur l'artiste
- Lettre de motivation à vivre cette expérience à St-Jean-Port-Joli
- Description du projet
- Curriculum vitae

Quels sont les critères de sélection ?

- Réflexion artistique
- Intérêt de la recherche fondamentale et du volet nature
- Motivation à vivre une expérience unique

Modalités de la résidence

L'artiste est accueilli.e à St-Jean-Port-Joli dans le cadre d'une résidence d'une semaine soutenu.e par un cachet de création de 1000$.

L'arrivée de l'artiste est le samedi pour repartir le dimanche suivant. L'artiste sera hébergé.e, recevra un *per diem* pour ses frais de séjour et un montant équivalent aux frais de transport en voiture ou par bus pour l'aller-retour. Au terme de cette résidence, l'artiste partagera sa démarche avec la population locale, soit par une présentation informelle ou un atelier.

L'artiste bénéficiera d'une banque d'heures en studio intérieur. Pour œuvrer dans un ou plusieurs espaces naturels, l'artiste bénéficiera d'une banque de 10 heures en mentorat avec la chorégraphe Chantal Caron.

Le projet proposé doit contenir obligatoirement un volet en regard de l'exploration de la gigue en nature.